



VOL. I.—No. 2.

MONTREAL, SAMEDI, 8 JANVIER, 1870.

(ABONNEMENT \$2 50.
PAR NUMERO 5 CENTIMS.)

AU PUBLIC.

"L'Opinion Publique," tel est le titre du journal que nous fondons. Ce sera une revue essentiellement politique et littéraire.

Nous n'entendons pas faire un journal de parti, dans le sens généralement admis avant la Confédération. Le système politique qui nous régit depuis Juillet 1867, a créé un nouvel état de choses qui va déplacer, sinon complètement faire disparaître, les anciennes bases des partis qui se disputaient auparavant les faveurs populaires et la possession du pouvoir.

Le niveau de la politique, en se déplaçant, s'élèvera considérablement; on ne s'occupera que peu ou point des hommes, qui s'effaceront devant les principes.

Il y a donc maintenant place pour la réunion, sur un terrain commun, d'hommes ne partageant pas tous le même avis sur des questions incidentes qui ne demandent pas de solution immédiate, ni même prochaine.

Nous tenons, avant tout, à ce que notre journal soit le reflet de l'opinion publique; et une revue soignée des journaux tiendra nos lecteurs au courant du mouvement politique, ici et à l'étranger.

Plusieurs questions importantes, qui sollicitent vivement l'attention des gouvernements et des gouvernés, seront l'objet d'études spéciales, telles que l'avenir des classes ouvrières et agricoles en vue du développement et de la protection absolument nécessaires à donner à nos industries naissantes; les réformes à opérer dans l'agriculture et la colonisation; les mesures propres à empêcher ou du moins diminuer l'émigration; les modifications à apporter à notre système d'éducation secondaire, de façon à le rendre de plus en plus pratique, et à nous assurer plus d'avantages dans les luttes pacifiques du progrès bien entendu qu'il nous faut sans cesse soutenir et avec nos voisins et avec nos compatriotes anglo-saxons.

La tâche est sans doute au-dessus de nos forces: mais nous comptons, pour l'accomplir, sur l'indulgence de nos amis et sur le concours de plumes plus habiles qui ont bien voulu s'adjoindre à nous.

Notre littérature, nos feuilletons seront sévèrement choisis, et en partie l'œuvre d'écrivains canadiens. Nous n'oublierons jamais que le journalisme est un sacerdoce et qu'il faut non-seulement instruire, plaire, mais encore, et par-dessus tout, rendre meilleur.

GEORGE E. DESBARATS,
J. A. MOUSSEAU,
L. O. DAVID,
Propriétaires-Éditeurs.

AVIS IMPORTANTS.

Nous remercions MM. les Maîtres de Poste qui se sont empressés de nous faire parvenir les listes que nous avions demandées.

Nous prions, aujourd'hui, MM. les Maîtres de Poste de toutes les paroisses où nous envoyons notre journal de vouloir bien nous renvoyer tous les numéros qui seront mal adressés.

Tous ceux qui ne renverront pas les deux premiers numéros de notre journal que nous leur avons adressés seront censés abonnés.

Nous serons, peut-être, obligés de retarder l'envoi de notre troisième numéro afin de ne l'envoyer qu'à ceux qui

n'auront pas renvoyé les deux premiers et qui par conséquent seront considérés comme abonnés.

Nos abonnés de la ville nous pardonneront l'irrégularité de la distribution des deux premiers numéros de notre journal. Les contrariétés qui accompagnent toujours la fondation d'un journal ne nous ont pas manqué.

UN DISCOURS DE SIR GEORGE E. CARTIER.

Nous aimons beaucoup à lire les discours de Sir George. Ils sont toujours instructifs, contiennent toujours de grandes leçons! L'honorable baronet ne pose jamais et tient fort peu à faire plaisir à son auditoire. Ses paroles sont marquées au coin d'une âpre vérité, d'une franchise presque brutale. On dirait d'un brave père de famille qui, très occupé et ne pouvant que rarement voir ses enfants, profite des courts instants passés avec eux pour ne s'occuper que de leurs intérêts, leur signaler leurs défauts et leur donner de sages conseils pour l'avenir: la presse des affaires est telle, les moments sont si précieux, qu'il oublie presque toujours de leur parler de leurs qualités, de les remercier du peu de bien accompli, ou du moins d'en tenir compte.

On lui reproche quelquefois, même parmi ses amis, son mépris des formes, du mérite littéraire. Ce reproche est loin d'être toujours fondé. Occupé sans cesse du fonds, de l'idée, M. Cartier ne court jamais après la phrase, qui ne lui fait cependant pas défaut. Quelques-uns de ses discours, notamment celui sur le Code, sont même des œuvres qui non seulement font honneur au juriconsulte et à l'homme d'état, mais qui pourraient désarmer la critique la plus sévère.

Son discours du 23 décembre, prononcé au banquet que lui ont donné quelques négociants anglais de Québec, porte le même cachet, avec de légères variantes.

Québec lui plaît beaucoup par ses souvenirs historiques et les liens qui l'attachent à la capitale.

"Mais, ajoute-t-il, comme je vous l'ai déjà dit, dans ma conduite d'homme public, j'ai jugé les questions par leur propre mérite.

"Lorsque j'ai vu qu'il me fallait passer à travers la glace, je n'ai pas hésité. Si je triomphe jusqu'au bout, j'espère que mon exemple servira de guide aux jeunes politiques. Il n'y a de solide que le principe qui m'a toujours guidé, l'honnêteté est la meilleure politique. S'il m'avait fallu acheter le succès au prix de l'honneur, j'y aurais renoncé; le sacrifice de l'honneur m'aurait rendu misérable. S'il s'était imposé à moi, je serais sorti de la vie publique plutôt que de m'y soumettre."

M. Cartier n'oublie pas de dire aux bons Québécois de bonnes vérités et de leur donner de bons conseils. Nous re prenons la suite de son discours:

"Cette revue historique a un but; je puis dire que le commerce de bois est en train de subir une révolution. Vous avez moins de bois carré qu'autrefois, non pas parce que la coupe des bois est abandonnée mais parce que de nouvelles branches de commerce ont surgi ou se sont considérablement développées dans ces derniers temps, au grand avantage de notre population. Si une portion du commerce diminue, les Québécois ne doivent pas pour cela supposer que tout le commerce s'en va ou que leur ville doit tomber en décadence, car je le répète, elle a été une grande ville avant que le commerce de bois s'y fût développé.

"Québec a été en quelque sorte gâté par ce facile commerce de bois carré qui lui venait de l'Ottawa. Cette ville a produit plus de princes marchands que Montréal, elle produit aussi plus d'hommes qui peuvent se retirer des affaires et aller s'établir en Angleterre avec de grandes fortunes."

"..... Les marchands de Québec devraient songer qu'une ère nouvelle va bientôt s'ouvrir devant eux. Ils vont avant longtemps être en position de s'emparer des pêcheries. Je suis d'opinion qu'il devrait y avoir dix à douze mille habitants de Québec dans le Golfe, dans la Baie des Chaleurs et les autres places de pêche, occupés à faire ce que font maintenant les gens du Maine et du Massachusetts. La pêche à la morue a fait beaucoup pour la prospérité de ces deux Etats, dont les enfants sont venus travailler dans une région appartenant à Québec. Cette ville devra s'adonner bientôt aux pêcheries aussi bien qu'aux manufactures. Il n'y a pas d'endroit dans la Puissance où la main-d'œuvre, le travail, soit à aussi bon marché qu'à Québec pendant sept mois de l'année.

"Une voix.—Donnez-nous un commerce avec l'étranger.

"Vous l'avez. Voyez ce qu'a fait mon ami M. Stephens, de Montréal. Il a établi une fabrique de draps à Cornwall, il lui a fallu faire venir la main-d'œuvre d'une certaine distance, et cependant il peut vendre ses étoffes moins cher que les fabricants écossais et anglais. Les marchands de Manchester et de Sheffield m'ont reproché en Angleterre d'accorder une protection excessive à cette industrie et à d'autres encore. Je leur ai répondu que le maximum de nos droits était de quinze par cent comme les leurs. Comment se fait-il alors, m'ont-ils répliqué, que vos fabricants peuvent vendre moins cher que nous? Nous ne pouvons pas faire pour le même prix d'aussi bons tweeds que ceux que M. Stephens envoie à Manchester.

"Les derniers comptes publics font voir que le Canada a exporté pour \$800,000 d'étoffes de laine dans le cours d'une année, principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. Vous ne pouvez pas créer un commerce avec les autres nations sans leur consentement. Notre seule chance est le bas prix de la main-d'œuvre ici: fabriquer mieux et à meilleur marché que les autres. Il n'y a pas un endroit en Canada où cela puisse se faire mieux qu'à Québec. Les industriels demandent fréquemment des droits protecteurs. Cela est absurde; il en est de même des notions extrêmes du libre-échange. Si vous ne payez pas des droits au gouvernement sur les produits des fabriques, il faut avoir recours à la taxe directe pour compenser l'abolition des droits.

"Avec la protection poussée trop loin, vous tuez votre commerce extérieur, comme cela est arrivé aux Américains, et il vous faut avoir recours aux taxes directes. Nous ne ferons pas une telle folie. Nous avons adopté la politique d'imposer un droit fiscal et non un droit protecteur.

"Quant au travail manufacturier anglais, nos marchands paient maintenant vingt pour cent de plus qu'il y a cinq ans. Ce changement est produit par les trade associations d'Angleterre, qui ont élevé les prix de telle sorte que les fabricants sont forcés de mêler la soie avec le coton et le coton avec la laine pour vendre à des prix abordables. En apparence c'est le même article qu'autrefois, mais en réalité il est moins bon.

"A Québec, si M. Glover et autres veulent établir des manufactures, qu'ils ne commettent pas la faute de M. Stephens. Ils peuvent trouver à Québec tous les travailleurs dont ils auraient besoin. Si l'on n'a pas encore profité des avantages qu'offre Québec, c'est uniquement la faute des capitalistes.

"On demande un tarif protecteur. Mais lorsque vous protégez les manufactures, vous limitez la vente de vos produits à vos nationaux. Si les Etats-Unis n'exportent pas davantage, c'est que la protection élève trop haut les prix des effets."

Nous pouvons ajouter qu'il est à notre connaissance personnelle qu'une maison de New-York a, dans une seule année, importé pour \$80,000 de tweeds du Haut-Canada.

En résumé, M. Cartier constate que les Québécois, gâtés par un commerce facile, n'ont pas encore voulu remplacer ce commerce presque disparu par la manufacture; que nous avons, avec l'étranger, un commerce suffisant, et à l'intérieur des facilités qui nous permettent d'établir plus de manufactures que nous en avons, et que